

# Concertation – Réunion publique

## Plan de mobilité Terre de Provence Agglomération (TPA)

### Compte-rendu



**Date** 26 mars 2025 à 18h30

**Lieu** Eyragues – Salle de la Bergerie

#### Objet

- Partage du diagnostic mobilités du territoire
- Travail sur la priorisation des enjeux et l'identification de pistes d'action

**Participants** : 61 personnes

**Présentation** : Equipe de pilotage du projet : Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix Durance (AUPA)

### Séquence 1 : Introduction

Mme la Présidente de Terre de Provence, Corinne Chabaud accueille et présente l'objectif de la réunion accompagnée de Marie-Pierre Callet Vice-Présidente du département des Bouches-du-Rhône et M. Serge Portal Maire d'Orgon, vice-président en charge des mobilités et M. Michel Gavanon, maire d'Eyragues.

### Séquence 2 : Présentation du contexte et des différents points du diagnostic du Plan de Mobilité

#### Présentation d'un diaporama :

- Le cadre réglementaire et de la méthode du Plan de Mobilité ;
- Les principaux éléments étudiés dans le diagnostic du Plan de mobilité.

#### Temps d'échange :

**Michel Gavanon** constate que les flux scolaires, présentés dans le diagnostic ne sont pas représentés vers Arles.

- > **L'AUPA** précise que la cartographie ne représente que les principaux flux afin de préserver la lisibilité. Bien que d'autres flux existent, ils restent minoritaires par rapport à ceux affichés.

**Un participant** s'interroge sur la possibilité d'observer les flux de transit sur le territoire et sur leur prise en compte dans l'analyse des déplacements.

- > **L'AUPA** explique qu'il existe bien du trafic de transit sur le territoire et qu'il est visible sur la cartographie dédié au trafic, notamment sur l'axe entre le pont de Bonpas et le pont de Rognonas.

**Un participant** demande si la diminution du nombre de déplacements observée dans le diagnostic est liée au vieillissement de la population et, si ce n'est pas le cas, si cette notion est prise en compte.

- > **L'AUPA** souligne que le vieillissement de la population est une tendance nationale influençant la mobilité, y compris à l'échelle de Terre de Provence Agglomération. Elle contribue en partie à la diminution des déplacements mais n'en est pas la seule raison.
- > **TPA** ajoute qu'il n'y a pas de corrélation directe avec la baisse du nombre de déplacements mais elle y contribue tout de même car la part des plus de 65 ans est très importante sur TPA.

**Un participant** questionne la méthode de calcul de la part modale des piétons ?

- > **L'AUPA** précise que la part modale piéton peut provenir d'une extraction dans une chaîne de déplacement dans une journée.

**Un participant** s'interroge sur l'impact du télétravail dans les déplacements et notamment depuis la période COVID.

- > **L'AUPA** indique que la dernière enquête mobilité réalisée sur le territoire date d'avant la période COVID et qu'aucune enquête territoriale plus récente ne permet pas d'évaluer son impact à l'échelle locale aujourd'hui.

- > **TPA** ajoute que l'impact du télétravail sur les déplacements reste minime en prenant l'exemple de l'étude de l'ADEME (Etude du télétravail et des modes de vie à l'occasion de la crise sanitaire de 2020), 20 % des actifs sont des télétravailleurs potentiels, et ces derniers consacrent 20 % de leur temps de travail au télétravail.

**Un participant** s'interroge sur la prise en compte, dans le PDM, des déplacements de courte distance liées à l'accessibilité des seniors et personnes à mobilité réduite. Il demande également s'il existe une étude sur les personnes ne se déplaçant pas.

- > **L'AUPA** explique que le PDM doit s'appuyer sur des études locales à l'échelle communale pour évaluer l'accessibilité. À cette fin, un travail de concertation est mené avec les communes, notamment à travers les monographies communales, ainsi qu'avec les associations représentant les personnes en situation de handicap.

**Un participant** s'interroge sur la prise en compte de l'augmentation du trafic pendant la période estivale en raison de l'afflux de touristes.

- > **L'AUPA** indique qu'aujourd'hui le diagnostic présente des données quantifiables avec les déplacements des actifs, des scolaires et plus globalement des résidents, cependant, la problématique touristique a bien été prise en compte dans le diagnostic et les enjeux du territoire.

**Un participant** demande où en est le projet de travaux sur le pont de Bonpas visant à améliorer la traversée de la Durance vers la rive droite.

- > **L'AUPA** explique qu'un recensement des projets routiers situés sur le territoire, avec les acteurs associés a été effectué lors de l'élaboration du diagnostic mais que nous ne disposons pas encore des éléments situés sur ce pont et dans le Vaucluse et que nous allons nous les procurer.
- > **Marie-Pierre Callet** ajoute que des travaux ont commencé sur la rive droite de la Durance, côté Vaucluse. Côté Bouches-du-Rhône, l'objectif est de doubler la voie de l'escargot menant au pont de Bonpas. De plus, une lettre a été adressée au ministre des Transports pour demander la réalisation d'un échangeur sur l'A7, dans le secteur de Cabannes, visant à détourner le trafic des poids lourds, désengorger le pont de Bonpas et libérer de l'espace pour créer une liaison sécurisée pour les vélos.

**Un participant** s'interroge sur les croisements dangereux entre les pistes cyclables et les routes départementales, et demande une réglementation stricte, notamment en ce qui concerne les vitesses.

- > **Marie-Pierre Callet** répond que la problématique relève principalement de la sécurité routière. En agglomération, c'est le maire qui en est responsable, mais en dehors des agglomérations, la vitesse est limitée à 80 km/h et ne peut être réduite à 70km/h pour éviter de surcharger l'information visuelle qu'apporte de nombreuses signalisations verticales. Il s'agit avant tout de respecter les limitations de vitesse, un problème souvent lié à l'incivilité.

**Un participant** pose la question concernant le pont de Rognonas, en particulier sur la possibilité de sécuriser la traversée des vélos par le pont ou par une passerelle parallèle.

- > **Marie-Pierre Callet** explique qu'après une étude de sa structure, le pont de Rognonas peut continuer à être ouvert sans restriction particulière. Le département reste attentif aux propositions et collabore avec les associations locales pour sécuriser les liaisons cyclables.
- > **TPA** précise que l'option d'une passerelle est une solution potentielle, à analyser avec les différents acteurs, après des études de faisabilité et d'estimation des coûts. Cette démarche pourrait être longue, notamment en raison de la recherche de financements potentiels.

### Séquence 3 : Travaux en groupes thématiques sur les enjeux de mobilités

Un temps de travail d'1h30 qui visent à :

- Hiérarchiser les enjeux en fonction de leur importance
- Identifier des pistes d'actions qui permettraient de répondre à ces enjeux

Autour de 3 tables thématiques :

- Les transports en commun et l'intermodalité
- Le cyclable, la marche et l'espace public

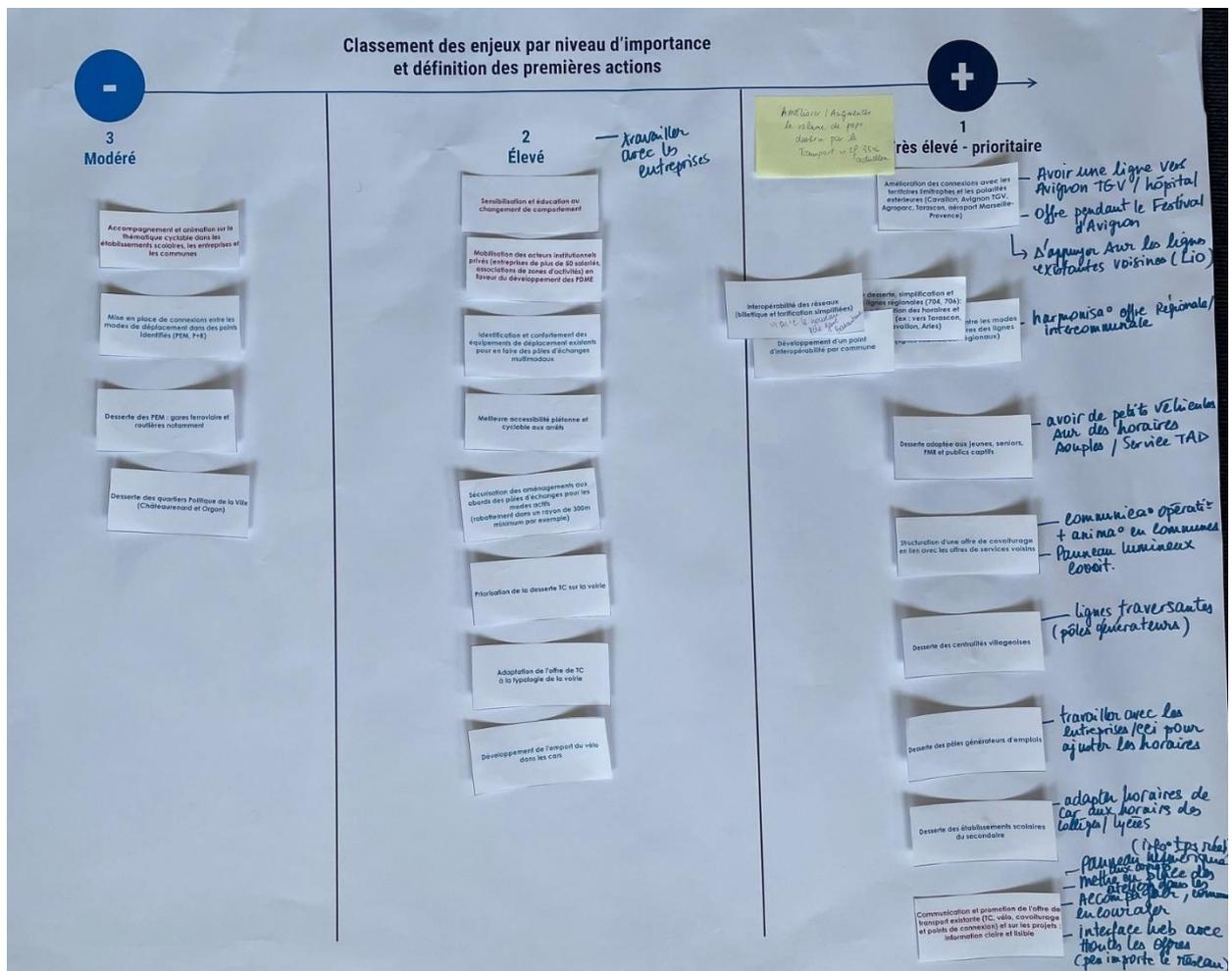
- La hiérarchie de la voirie, trafics et accidentologie

La communication et les services à la mobilité ont été abordés de façon transversale sur toutes les tables.

• **Retours sur la thématique Transports en commun et intermodalité**

Sur la vingtaine d'enjeux thématiques identifiés dans le cadre du diagnostic, les participants en ont priorisé 11, qui se regroupent ainsi :

- + **L'amélioration de la connexion avec les territoires limitrophes** (Avignon TGV, Agroparc, université, hôpital, etc.) : toute l'année et en période estivale dans le cadre des événements culturels.
- + **La simplification de l'offre régionale et l'interopérabilité avec les réseaux voisins**
- + **La mise en place d'une ligne interne** qui desserve les principaux pôles générateurs du territoire, adaptée aux jeunes, seniors et publics fragiles
- + **La mise en place d'une plateforme de covoiturage**, associée à une bonne communication et animation
- + **La préservation voire l'amélioration de la desserte des établissements scolaires du secondaire** (étendue/adaptation des horaires)
- + **L'information et la communication multimédias sur l'offre de mobilité existante et les projets**

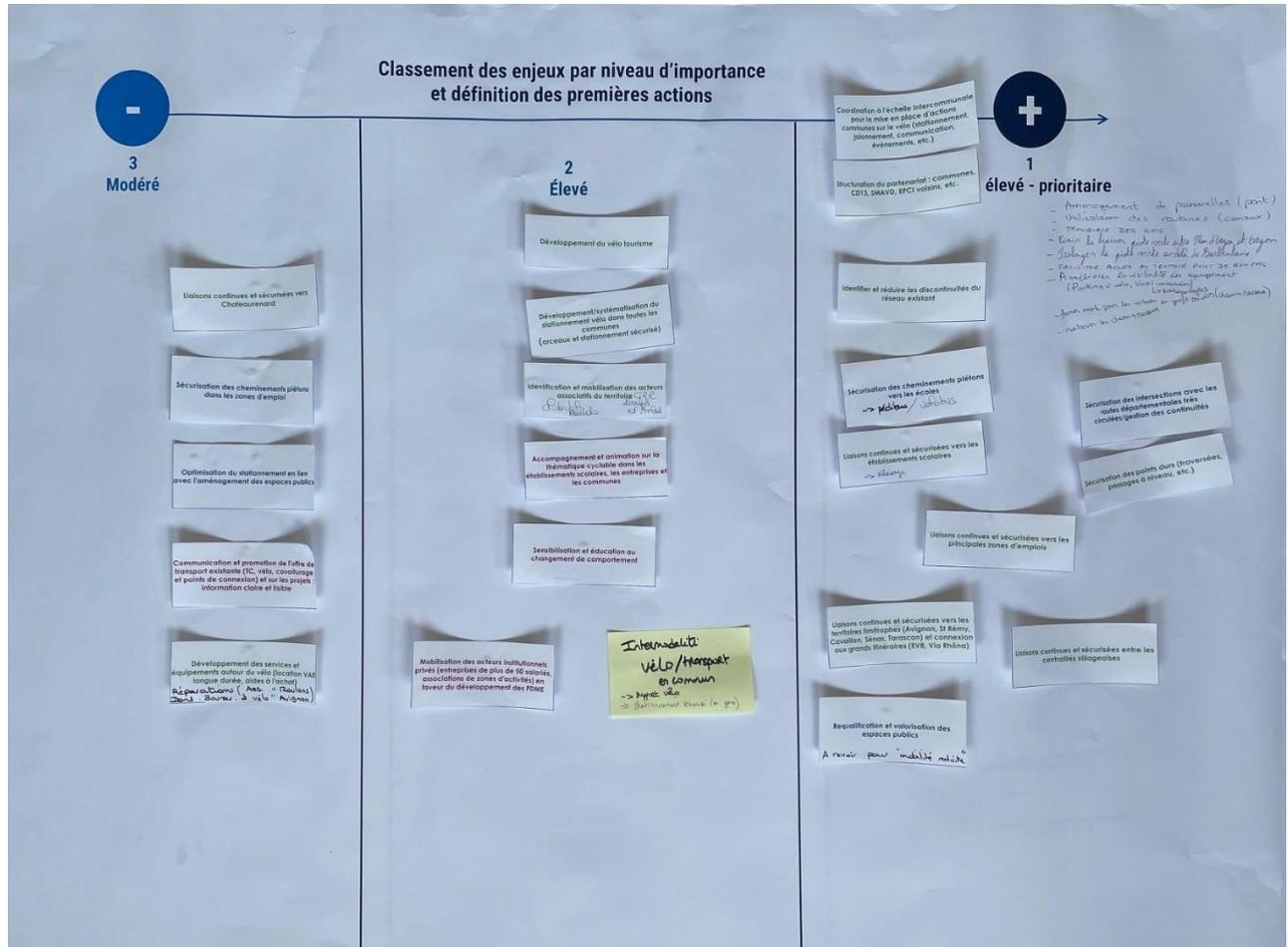


• **Retours sur la thématique cyclable, piétonne et espace public**

Sur la vingtaine d'enjeux thématiques identifiés dans le cadre du diagnostic, les participants en ont priorisé 11, qui se regroupent ainsi :

- + **La coordination intercommunale et avec les territoires limitrophes sur le cyclable**, notamment pour une meilleure structuration des actions et la mise en place d'actions communes
- + **L'amélioration des discontinuités cyclables existantes**
- + **La sécurisation et la continuité des cheminements piétons et cyclables vers les écoles**

- + La sécurisation des intersections avec les routes départementales au niveau des cœurs villageois
- + Les liaisons continues et sécurisées :
  - o Vers les principales zones d'emplois
  - o Entre les centralités villageoises
  - o Vers les territoires voisins et la connexion aux grands itinéraires (EV8, Via Rhôna)
- + La requalification et la valorisation des espaces publics



• **Retours sur la thématique hiérarchie de la voirie, trafics et accidentologie**

Sur la douzaine d'enjeux thématiques identifiés dans le cadre du diagnostic, les participants en ont priorisé 6, qui se regroupent ainsi :

- + La sécurisation et l'amélioration du Pont de Rognonas
- + La réalisation d'un franchissement supplémentaire sur la Durance/LEO
- + La gestion des entrées et sorties du territoire : canalisation du trafic de transit
- + L'amélioration de la qualité de vie liée aux impacts de la voiture : bruit, qualité de l'air
- + L'organisation du partage de la voirie selon l'usage (logistique, transit, mobilités actives, etc.)

# Classement des enjeux par niveau d'importance et définition des premières actions



3  
Modéré

Communication et promotion de l'offre de transport existante (TC, vélo, covoiturage et points de connexion) et de ses projets: information claire et sùbb

2  
Élevé

Accompagnement du report modal de la logistique routière vers le fluvial et le ferroviaire

Réflexion coordonnée avec les acteurs (entreprises, Région etc) sur l'amélioration et le développement de l'activité logistique sur le territoire, sur le 1er et dernier km

Mobilisation des acteurs institutionnels privés (entreprises de plus de 50 salariés, associations de zones d'activités) en faveur du développement des PDMT

Accompagnement et animation sur la thématique cyclable dans les établissements scolaires, les entreprises et les communes

Sensibilisation et éducation au changement de comportement



1  
Très élevé - prioritaire

Enjeu local  
Nécessaire  
Commune

Petit vélo  
Covoiturage  
Vélos  
PDMT  
Séjour

Pt des Ecopark  
Bauboulay

Prévoir  
des  
PDMT

Sécurité et amélioration du Pont de Rognon

LEO

diagramme  
d'analyse  
d'impact  
environnemental

Réalisation d'un franchissement supplémentaire de la Durance

Gestion des entrées/sorties du territoire et canalisation du trafic de transit

Fluidifier le trafic autour du PDMT par des axes

Identification et réduction des points noirs liés au bruit

Classement des axes à développer

Identification des axes les plus impactés par la qualité de l'air

Organisation du partage de la voirie selon l'usage (en lien avec le trafic de transit et l'activité logistique) - vélos